



Structures concernées :

- Scolaires (publics et privés)
- Formation professionnelle ou apprentissage
- Médico- sociales
- Loisirs et animation
- Prévention ou de santé publique
- Associations

Publics concernés :

Professionnels, volontaires en service civique et bénévoles en milieu :

- Scolaire
- Educatif
- Social
- Médical

Aidants familiaux

Prérequis :

Être âgé de 18 ans minimum

Effectif :

De 8 à 16 participants

Durée de la formation :

2 jours consécutifs (14 heures)

Lieu de la formation :

La ville est définie au moment de l'inscription.

Coût de la formation* :

Forfait pédagogique 220€
 + coût du manuel officiel PSSM France
 (31€ / stagiaires)
 (*) Exonération de TVA : Article 261-4-4°
 du Code Général des Impôts

Financement :

Financement personnel, fonds solidaire
 PSSM, fonds propres de l'entreprise,
 OPCO

Code de la fiche : RS7212

« Réaliser des premiers secours en santé mentale »

Certificateur : P.S.S.M France

Date de décision : 25/06/2025

Déployée en France depuis 2019, la formation des Premiers Secours en Santé Mentale (P.S.S.M.) est l'équivalent en Santé Mentale, de la formation Prévention et Secours Civiques (P.S.C.1) en Santé physique.

Un programme international réactualisé depuis 20 ans et démontré scientifiquement.

Le module « Jeunes » a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs.

Devenez secouriste en Santé Mentale !

Plus d'informations sur pssmfrance.fr

Objectifs de la formation

- Favoriser une détection précoce des troubles, pour un accompagnement et une orientation adaptés,
- Prévenir, aider un jeune en détresse psychique dans le cadre d'un plan d'action,
- Dispenser les premiers secours en cas de crise.

Objectifs opérationnels

- Acquérir des connaissances initiales concernant les troubles psychiques les plus courants chez les jeunes, avec un focus sur le développement de l'adolescent,
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles adaptées aux situations de crise en santé mentale,
- S'approprier un plan d'action pour apporter un soutien immédiat au jeune en souffrance et à son entourage.

Contenu de la formation

Grâce au plan d'action le secouriste sera à même d'approcher le jeune qui subit un début ou une détérioration des troubles psychiques ou qui vit une crise de Santé Mentale.

Les troubles de la santé mentale les plus courants :

- Trouble du comportement alimentaire,
- Trouble de la dépression,
- Trouble de l'anxiété,
- Trouble psychotique,
- Troubles liés aux addictions.

Les manifestations d'une crise en santé mentale :

- Attaques de panique,
- les comportements consécutifs à des événements traumatiques,
- Automutilations non suicidaires,
- Pensées et comportements suicidaires,
- Crises psychotiques,
- Effets liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques.
- Comportements agressifs.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluations

Association FORMALUD

N° de Siret : 810 290 254 00038

N° de Formation : 76311113831

www.formalud.com

Avenue de la Gare
31410 Longages

06 95 54 49 04

formation@formalud.com

Lieux d'intervention :
France Métropolitaine

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :

Quel que soit le handicap (moteur, auditif, psychiques...), l'association FORMALUD met en place un plan d'accompagnement personnalisé pour permettre aux participants de suivre au mieux la formation.

La référente handicap :

Stéphanie DURAND

06 95 54 49 04

- Animé par un formateur accrédité module « Jeunes » par P.S.S.M France
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et mise en situation
- Support du participant : Manuel officiel P.S.S.M France

L'évaluation des acquis s'effectuera tout au long de la formation s'appuyant sur des quizz, des études de cas et des mises en situation.

Validation de la formation

A l'issue de l'évaluation de la formation sur la plateforme de P.S.S.M, le certificat de réalisation et l'attestation de secouriste en santé mentale seront délivrés aux participants par P.S.S.M France.

Équipe pédagogique

Formatrices :

- Titulaires d'un diplôme des Sciences de l'Education et de la Formation : *D.U.F.A. (Diplôme Universitaire de Formateur pour Adultes)*
- Accréditées par P.S.S.M. France

Animatrices en psychoéducation.

Modalités de la mise en place de la formation

Un entretien avec l'équipe pour présenter la formation et analyser les besoins et attentes du participant.

Délai d'accès : En raison du nombre limité de sessions organisé par FORMALUD, les inscriptions sont traitées sous 15 jours ouvrés et les dates programmées selon disponibilités.

À l'issue de la commande, FORMALUD fournira :

- Un devis accompagné des C.G.V.* et du R.I.*
- Un contrat de formation
- Une convocation indiquant l'adresse de la formation et conditions d'accessibilité

**Conditions Générales de Ventres*

**Règlement Intérieur*

La référente administrative et qualité :

Accompagnement pour les démarches administratives et financières
Stéphanie DURAND

06 95 54 49 04

formation@formalud.com